



MAIRIE D'ANDEL

AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE D'UN MINEUR

(à remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

Nous soussignés : Nom, Prénom :

Demeurant :

Téléphone :

Agissant en qualité de représentants légaux de (nom prénom de l'enfant):

Accordons à la garderie et/ou le restaurant scolaire agissant pour la Mairie d'ANDEL d'effectuer, dans le cadre de la communication dans la presse Andeloise, pour l'année scolaire 2026-2027 : des prises de vue photographiques sur lesquels notre enfant pourrait apparaître. Nous accordons à la mairie d'ANDEL l'autorisation de diffuser les images dans :

	OUI	NON
Support de diffusion		
Presse communale (bulletin/magazine)		
Site internet de la commune		

La présente autorisation est consentie pour l'année scolaire 2026-2027.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Nous n'autorisons pas la mairie d'ANDEL à céder les clichés représentant notre enfant à un tiers.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait àLe

Signature des représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »

✉ Mairie de Andel - 7, rue Abbé Hingant ☎ 02 96 31 10 04 📧 accueil@mairieandel.fr

« La commune d'Andel recueille et traite les informations demandées dans ce dossier pour la gestion des autorisations de prises de vue des mineurs. La base légale du traitement est le consentement. Les informations sont traitées par le secrétariat et sont conservées pendant le cycle scolaire de l'enfant sur Andel. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les destinataires des données sont la cantine, la garderie et la mairie.

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Mme la Maire par courrier postal (Mairie 7 Rue Abbé Hingant 22400 ANDEL) ou par mail (accueil@mairieandel.fr) ou adresser toute réclamation auprès de la CNIL. »